



RÉPONSE AU POSTULAT

Auteur AdG/LA, par Werner Jordan, Reinhold Schnyder, Gina-Maria Schmidhalter (suppl.) et Gilbert Truffer
Objet **Itinéraires cyclables dans le Concept cantonal de mobilité 2040**
Date 14.03.2019
Numéro **5.0411**

Un travail constant est réalisé sur la Route du Rhône (itinéraire national N°1 de SuisseMobile) pour améliorer son attractivité en la rendant plus sûre, cohérente, directe et confortable.

Dans ce contexte, le secteur entre Mörel et Bitsch est en cours d'assainissement. Le lot N°1, d'une longueur de 700 m entre Bitsch et Zen Hohen Flühen, a été mis à l'enquête publique le 6 juillet 2018 et permettra de créer un site propre attractif pour les cyclistes. Le lot N°2, d'une longueur de 1'900 m reliera en site propre Zen Hohen Flühen à la centrale hydroélectrique de Mörel et a été mis à l'enquête publique le 17 mai 2019. Le lot N°3, d'une longueur de 900 m, jusqu'à l'est de Mörel devrait être mis à l'enquête publique en 2020.

Concernant les tronçons d'une longueur de 1.5 km avec des secteurs à pousser et présentant des situations non exemptes de danger, une planification est en cours dans le cadre du projet «SuisseMobile 2030» élaboré en coordination avec SuisseMobile. Différentes améliorations, notamment la création de nouveaux tronçons en site propre, sont prévues et seront réalisées selon la définition des différentes priorités. Le «Concept de Mobilité 2040» définit des moyens financiers supplémentaires pour réaliser ces différentes mesures au plus vite, qui seront soumis aux Grand Conseil lors des budgets afférents.

Il est proposé l'**acceptation** du postulat qui est déjà en cours de réalisation.

Conséquences sur la bureaucratie :	néant
Conséquences financières :	néant
Conséquences équivalent plein temps (EPT) :	néant
Conséquences RPT :	néant

Lieu, date Sion, le 6 novembre 2019